



COMMUNE RÉNOVE

Un accompagnement technique et administratif pour faciliter
l'assainissement énergétique de votre bien immobilier.



UNE DÉMARCHE COLLABORATIVE POUR LA RÉNOVATION DE VOTRE BIEN IMMOBILIER

Commune RénoVe a pour objectif de diminuer significativement la consommation d'énergie et de réduire les émissions de CO₂ sur le territoire communal. Pour ce faire, le projet intègre toutes les parties prenantes qui vous permettront, en tant que propriétaire, d'assurer la rénovation de votre bien immobilier de façon efficace, soutenue et facilitée.

Maintenez la valeur de votre bien et diminuez ses besoins en énergie

VOS AVANTAGES CONCRETS

- Vous obtenez des **informations spécifiques** sur la performance énergétique de votre bâtiment et son potentiel d'amélioration.
- Vous bénéficiez d'un **audit énergétique** détaillé de votre bâtiment.
- Vous recevez une **proposition concrète** de rénovation pré-validée par les autorités.
- Vous identifiez les **opportunités** d'intégration des énergies renouvelables pour la production électrique et thermique.
- Vous préservez la **valeur** de votre bien immobilier sur le long terme.
- Vous réduisez la **consommation** énergétique et l'empreinte écologique de votre bâtiment.
- Vous discutez de votre projet lors d'un **workshop** avec les services communaux de l'urbanisme et police des constructions, l'ECA, les équipes CAD ainsi que les Directions cantonales de l'énergie et du logement (LPPPL).
- Vous êtes accompagné par des **experts** pour vos démarches techniques et administratives.
- Vous êtes informé des **subventions** disponibles.

UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE QUI VOUS SIMPLIFIE LA VIE

IDENTIFIER LES BÂTIMENTS

Les bâtiments éligibles à la démarche ont été identifiés par le biais d'une analyse multicritère qui met en exergue leur potentiel d'assainissement.

ADHÉRER À LA DÉMARCHE

Inscrivez-vous via le QR code qui figure au dos de ce document.

RÉALISER L'AUDIT ÉNERGÉTIQUE NUMÉRIQUE

Rendez-vous sur la plateforme et complétez les informations demandées pour obtenir une évaluation de votre bâtiment. L'audit ainsi généré et validé par des experts fera état des mesures à entreprendre, en spécifiant leurs coûts et un calendrier d'intervention.

RÉSEAUTER, COORDONNER, SIMPLIFIER

Commune Rénove permet d'optimiser la collaboration entre les différentes parties concernées par un projet de rénovation, afin d'éclairer et d'orienter leurs processus décisionnels. L'équipe de projet organise vos interactions avec les différents services administratifs compétents pour les autorisations de construire.

PARTICIPER AUX WORKSHOPS

Rencontrez les différents services concernés par votre projet de rénovation et posez vos questions pour le faire avancer. Nous sommes là pour vous informer et vous conseiller.

ACCOMPAGNEMENT PROACTIF

Tout au long de la démarche, vous bénéficiez d'un accompagnement technique et administratif personnalisé pour répondre à vos besoins spécifiques. Finalement, votre dossier est transféré aux mandataires de votre choix pour la suite des opérations.



COÛTS :
CHF 700.- / BÂTIMENT

LES ÉTAPES DE VOTRE PROJET

1 ANALYSE

Nous avons identifié un potentiel d'assainissement énergétique intéressant pour votre immeuble.

2 CONTACTS

Rencontrons-nous pour échanger sur la manière de maintenir la valeur de votre bien et diminuer ses besoins en énergie.

3 ATELIERS

Nous vous facilitons le dialogue avec les autorités et les services administratifs pour simplifier votre prise de décision.

4 ACCOMPAGNEMENT

Nous vous accompagnons de manière individuelle dans votre projet d'assainissement.

5 RÉALISATION

Choisissez le prestataire de votre choix, nous nous chargeons de l'informer de votre projet.

INSCRIVEZ-VOUS DÈS À PRÉSENT !



www.commune-renove.ch



3 RAISONS DE VOUS DÉCIDER

1. Vous redonnez de la valeur à votre bien immobilier.
2. Vous réduisez votre consommation d'énergie.
3. Vous vous simplifiez les démarches grâce à l'accompagnement de spécialistes.

LES PARTENAIRES

